

# Chiffres clés de la FEDELIMA



égalité & parité  
données

20  
17

## Les femmes dans les structures de musiques actuelles membres de la FEDELIMA

**41% de femmes**

sur la totalité des salarié-e-s permanents (CDI et CDD de plus de 6 mois)

**30,6% de femmes cadres**

en moyenne sur le total des cadres par structure

**Pour 22,1% des structures, le plus haut salaire est perçu par une femme**

## Les femmes artistes musiciennes sur scène & dans les studios de répétition

Afin d'avoir une lecture plus précise de la place des femmes dans la programmation musicale des lieux de musiques actuelles, la FEDELIMA a invité ses adhérents à amorcer un travail de comptage. Ainsi, 19 structures ont pu faire remonter les premiers résultats de ce travail de dénombrement sur l'année 2017.

**14,8 % des artistes programmé-e-s sont des femmes**

(soit 1 269 femmes sur un total de 8 552 artistes / musicien-ne-s)

**12,8 % des pratiquantes sont des femmes**

(soit 672 femmes sur un total de 5 234 pratiquant-e-s)

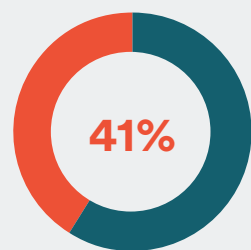
## Les femmes techniciennes et la scène

9 structures ont par ailleurs recensé le nombre de femmes techniciennes (principalement lumière et sonorisation) accompagnant les plateaux artistiques.

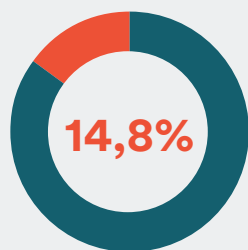
**10,0 % sont des techniciennes**

(soit 156 femmes sur un total de 1 566 technicien-ne-s)

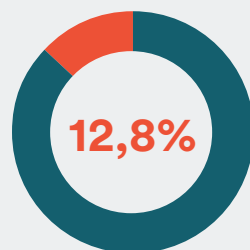
### En bref :



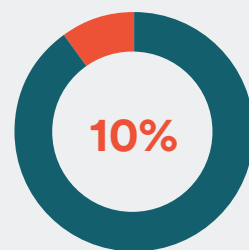
Salariées permanentes



Musiciennes sur scène



Musiciennes en studio de répétition



Techniciennes sur scène

# ÉGALITÉ & PARITÉ HOMMES-FEMMES EN 2017

Depuis quelques années, différents constats et questionnements portant sur les enjeux de l'équité, l'égalité, la parité, la place des femmes et des représentations féminines dans le spectacle vivant, interpellent plus particulièrement les acteurs des musiques actuelles. Ainsi des acteurs, fédérations nationales et réseaux régionaux des musiques actuelles, ont entrepris de se saisir collectivement de ces problématiques afin d'initier une réflexion sur la parité dans les musiques actuelles à l'échelle nationale, d'approfondir et de préciser les analyses, d'identifier plus précisément les freins et les leviers qui permettront d'agir positivement et d'expérimenter des premières actions.

En ce sens, et dans une logique de coopération et de complémentarité, la FEDELIMA, fédération de lieux de musiques actuelles et le RIF, réseau des musiques actuelles en Île-de-France, ont pleinement partagé depuis 2016, leurs travaux respectifs en y associant différents partenaires comme les collectifs H/F, l'association ressource Opale, le SMA (Syndicat des Musiques Actuelles), le CNV... Des tables rondes et débats publics ont été organisés avec les adhérents des fédérations, des universitaires-chercheurs et partenaires publics, des données quantitatives ont pu être recueillies et analysées, des campagnes d'information et de sensibilisation ont vu le jour.

En 2018-2019, à la faveur du soutien du Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et hommes et du ministère de la Culture, la FEDELIMA a décidé avec ses adhérents et en lien avec ses différents partenaires, de développer plus spécifiquement ce chantier égalité - parité dans les musiques via différents axes, à savoir :

- Le recueil et l'analyse de données quantitatives et qualitatives
- La création d'une plateforme ressource en ligne
- L'organisation de temps de rencontres nationaux, voire européens
- Le développement d'actions d'information et de sensibilisation
- L'expérimentation d'un dispositif de mentorat à destination des femmes dans les musiques actuelles

Les données ci-contre, encore parcellaires et non exhaustives, visent à poser de premiers éléments chiffrés sur la place des femmes tant dans les structures de musiques actuelles qu'au travers des pratiques artistiques qu'elles accueillent et accompagnent.